

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

FAUNE CANADIENNE.

LES INSECTES.—HYMÉNOPTÈRES.

*(Continué de la page 209).*II. Fam. des **UROCÉRIDES**. *Uroceridæ*.

Ces insectes se distinguent par leur abdomen sessile, aussi large à la base que dans tout le reste de son étendue ; cet abdomen est de plus droit, et non courbé comme dans les Ichneumonides, et se termine par une pointe cornée, tantôt en forme de fer de lance, et tantôt simplement triangulaire.

Les antennes sont longues, sétacées, et composées d'un grand nombre d'articles.

Les deux jambes antérieures n'ont qu'un seul éperon épaissi à l'extrémité.

Le prothorax a les épimères allongés en forme de cou (excepté chez les Orysses) tandis que sa région dorsale est plus ou moins élevée.

Le corps est allongé, à peu près cylindrique, mais plus ou moins déprimé dans les mâles. La tête est presque sphérique et à peu près de la largeur du thorax.

La tarière des femelles est composée d'un fourreau denté en scie à l'extrémité, qui demeure ouvert en dessous, recouvrant la tarière proprement dite qui est formée de deux pièces bi-articulées, dentées en scie comme le fourreau lui-même. Ces trois pièces constituent un tube par où passent les œufs.

Les Urocérides pondent leurs œufs dans les arbres vivants, dans des trous qu'ils percent avec leur tarière. Nous en avons plusieurs fois trouvé avec la tarière enfoncée dans l'écorce de jeunes érables, et pour y avoir été trop promptement, il nous est arrivé de leur rompre le corps en voulant les enlever, la tarière avec la moitié inférieure de l'abdomen demeurant attachées à l'arbre. Il paraît cependant que ce ne sont pas d'ordinaire les érables qu'il choisissent, mais bien les sapins. Les larves, croit-on, vivent de deux à trois ans avant de se transformer, elle se filent alors un cocon de soie mêlé de leurs excréments et de quelques débris de bois, dans leurs galeries mêmes. Ces larves sont longues, cylindriques, charnues, avec les segments plissés en travers. Elles portent 2 petites antennes coniques, et six pattes inarticulées au thorax; les segments de l'abdomen présentent aussi en dessous des saillies charnues, et le dernier est terminé par une pointe ou épine de consistance solide.

Certains auteurs ont prétendu que les larves des Urocérides étaient carnassières, mais il paraît constaté aujourd'hui qu'elles sont simplement xylophages.

Plusieurs entomologistes ont rangé les *Xyphidria* avec les Tenthredinides, mais observe Westwood, les *Xyphidria*, par le développement et la forme de leur corps, leur tarière saillante, et surtout l'éperon unique de leurs jambes antérieures—tandis que les Tenthredinides en ont toujours deux—ont un caractère de famille avec les Urocérides qu'il est impossible de méconnaître.

Les insectes de cette famille que nous avons jusqu'à ce jour rencontrés, se renferment dans les cinq genres suivants

Clef pour la distinction des genres.

Sans cou distinct, tarière non apparente..... 1. ORYSSUS.

Un cou distinct, tarière apparente ;

Abdomen terminé par une pointe écailleuse en forme
de fer de lance ou triangulaires ;

4 cellules cubitales aux ailes antérieures.... 2. UROCERUS.

3 cellules cubitales aux ailes antérieures..... 3. TREMEX.

Abdomen non terminé par une pointe écailleuse ;
 2e et 3e cubitales chacune avec une nervure ré-
 currente..... 4. XIPHIDRIA.
 2e cubitale recevant les 2 nervures récurrentes. 5. XIPHIDION.

1. Gen. ORYSSE. *Oryssus*, Fabr.

Tête grosse, arrondie, plus large que le thorax ; labre entier, avec 2 petites impressions latérales. Antennes insérées sous le rebord du chaperon, paraissant sortir de la bouche, de 10 articles ♀ et 11 ♂, le 3e et le 6e les plus longs, le pénultième épaissi. Ailes antérieures avec une cellule radiale et 2 cubitales, la 1ère recevant les 2 nervures récurrentes ; cellule lancéolée fermée ; ailes inférieures sans cellule discoïdale. Abdomen cylindrique, droit, à tarière cachée dans une fissure du dernière segment. Jambes antérieures avec une seule épine terminale. Tarses de 5 articles dans les ♂ et de 3 dans les ♀.

Les caractères particuliers aux Orysses ont porté plusieurs auteurs à les ériger en famille distincte. Il n'y a pas à douter qu'elles diffèrent grandement et des Tenthredinides et des Urocérides, tant par la nervation de leurs ailes, les épines de leurs jambes, la forme de leurs antennes, que par leur conformation générale. On croit que leurs larves vivent sur les conifères, vivants, suivant les uns, et morts d'après les autres. Ces insectes sont toujours assez rares. Une seule espèce rencontrée.

Orysse hémorrhoidale. *Oryssus hæmorrhoidalis*, Harr.—
 ♀. Long. .50 pce. Noir ; tête fortement granuleuse ; vertex avec une double rangée de pointes courtes ; les articles 4 et 5 des antennes extérieurement, les genoux, une tache à la base des jambes à l'extérieur, blanc. Articles 4 et 5 des antennes courts, le 9e allongé, en massue, le 10e cylindrique, semblant n'être qu'un appendice de ce dernier. Thorax fortement ponctué, rugueux. Pattes noires, les tarses roussâtres. Ailes hyalines, les antérieures traversées par une large bande brune partant du stigma et se terminant peu en avant de l'extrémité les postérieures obscurcies dans leur moitié terminale. Abdomen ponctué-rugueux à la base, lisse à l'extrémité, les segments terminaux, à partir du 5e, roux.—R.

Ces insectes ont toute l'apparence extérieure des Diptères ; aucun ♂ rencontré.

2. Gen. UROCÈRE. *Urocerus*, geoffroi.

Tête à peu près hémisphérique. Labre petit et allongé. Antennes sétacées, longues, de 17 à 27 articles. Thorax en carré long, avec le dos du prothorax grand et ses épimères allongés en forme de cou. Pattes fortes, avec les tarses postérieurs comprimés dans les mâles. Crochets des tarses avec une forte dent au milieu de leur longueur. Ailes avec deux cellules radiales et quatre cubitales, la 2e et la 3e chacune avec une nervure récurrente.

Les deux sexes de certaines espèces d'Urocères diffèrent beaucoup sous le rapport des couleurs; les mâles ont les jambes et les tarses postérieures comprimés d'une manière remarquable. Les larves des Urocères sont des vers charnus, cylindriques, à 6 pattes, avec une corne sur le dernier segment. Elles vivent dans les troncs d'arbres et particulièrement des conifères, qu'elles trouent en tous sens par leurs galeries.

En 1868, les Urocères *flavicornis* et *albicornis* étaient si communs à Portneuf, que des bucherons, occupés à écarri du sapin, en coupèrent plusieurs de leurs haches en travaillant.

Cinq espèces rencontrées.

Abdomen de différentes couleurs ;

Antennes entièrement jaunes..... 1. *flavicornis*.

Antennes jaunes à l'extrémité seulement..... 2. *tricolor*.

Abdomen d'une couleur uniforme ;

Antennes blanches, noires à la base et à l'extrémité 3. *albicornis*.

Antennes entièrement noires ;

Tarière plus courte que l'abdomen... .. 4. *cyaneus*.

Tarière plus longue que l'abdomen..... 5. *caudatus*.

1. Urocère cornes-jaunes. *Urocerus flavicornis*, Fab., *Sirex flav.*, Fabr. *S. bizonatus*, Steph.—♀ Long., du front à l'extrémité de la corne abdominale 1.25 pce. Noir; les antennes entièrement, une tache polie en arrière des yeux, les jambes avec leurs tarses, les segments abdominaux 2, 7 & 8 avec le sommet du 1er en-dessus, jaune. Tête plus étroite que le thorax, poilue de même que le thorax, fortement ponctuée. Toutes les cuisses avec les trochantins et les hanches,

noir. Abdomen d'un beau velouté en dessus, le dernier segment poli, brillant, de même que tout le dessous, l'extrémité du 1er segment, le 2e, le 7e, le 8e excepté à son sommet, avec la pointe terminale, jaune-celle-ci en forme de lance, dentée sur ses côtés. Tarière dépassant l'abdomen de la moitié de sa longueur environ. Ailes hyalines-flavescentes, les nervures jaunes, noires à l'endroit du stigma.

♂ Harris a décrit, sous le nom d'*abdominalis*, un mâle que plusieurs auteurs ont rapporté à l'espèce *albicornis*, mais que nous croyons plutôt appartenir à l'espèce ci-dessus décrite, en raison surtout du dos de son abdomen en partie jaune. Ce ♂ présente les différences suivantes d'avec la ♀. Antennes noires à la base et à l'extrémité, jaunes-roussâtres dans le reste. Labre jaune à son bord antérieur. Prothorax avec les épaules jaunes, cette tache jaune en portant une noire au milieu. Les pattes postérieures sont entièrement noires, à l'exception d'une anneau jaune à la base des jambes, leurs tarses sont aussi jaunâtres. Les segments abdominaux 2, 3, 4 et 5, jaunes marginés de noir au sommet. L'abdomen est aussi terminé par une pointe, mais triangulaire et beaucoup plus large et plus courte que dans la ♀. Ailes flavescentes.

♂ & ♀ fort variables dans leur taille.

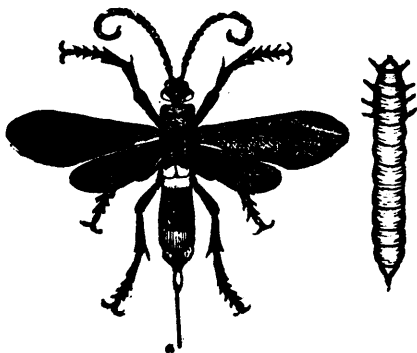


Fig. 5.

2. *Urocène tricolore*. *Urocera tricolor*, Prov. Nat. I, 17 ♀ et III, 77 ♂. Fig. 5. — ♀ Long. 1. 25 pce; extension des ailes 2.05 pces. Noir; une tache sur le vertex en arrière des yeux,

Fig. 5—a *Urocera tricolor*, de grandeur naturelle; b sa larve.

les 8 articles terminaux des antennes, les genoux avec la base de toutes les jambes, les 2 premiers segments abdominaux avec le dernier Y compris sa corne et la tarière, jaune. Tête et prothorax poilus, ponctués-rugueux. Pattes noires, les genoux, la base des 4 jambes antérieures, la base du 1er et du dernier article de leurs tarses, les jambes postérieures excepté à l'extrémité, le premier article de leurs tarses excepté à l'extrémité, la base des articles 2 et 5, jaune. Ailes fortement enfumées, à réflexion violacée, réticulées longitudinalement, leurs nervures noires. Abdomen avec le 2e segment, la moitié apicale du premier, le dernier avec sa corne, jaune, les segments 3, 4 et partie du 5e d'un noir violacé, le reste d'un roux velouté; la corne apicale assez longue, en forme de lance, jaune. Tarière jaune, chaque valve avec une ligne noire sur le côté, du tiers de la longueur de l'abdomen environ.

♂ Noir; les 2 taches sur le vertex en arrière des yeux, la moitié apicale des antennes, avec l'abdomen, jaune plus ou moins roussâtre. Pattes entièrement noires, la base et l'extrémité de l'abdomen brunes. Ailes enfumées, mais moins fortement que dans la ♀.—PC.

Espèce bien remarquable, voisine du *Cressoni*, Nort.

3. Urocère cornes-blanches. *Urocera albicornis*, Harr.

— ♀ Long. 1 pce. Noir, une tache polie en arrière des yeux, les antennes excepté à la base et à l'extrémité, un anneau à la base des jambes, le 1er article des tarses excepté à l'extrémité, une tache oculaire de chaque côté sur le 7e segment abdominal, blanc. Tête et thorax poilus, ponctués-rugueux. Abdomen noir-violacé, velouté en dessus, poli et brillant en dessous et sur le dernier segment; corne terminale noire, en forme de lance. Tarière une fois aussi longue que la corne terminale. Ailes légèrement obscures, violacées, les nervures brun-roussâtre. Le dernier segment abdominal laisse voir souvent sur ses côtés une tache jaunâtre mal définie.—C.

Cette espèce est très commune en certaines années.

4. Urocère bleu. *Urocera cyaneus*, Fabr. *U. nitidus*, Harr.—

♀ Long. 1 pce. D'un beau bleu, pattes jaune-roussâtre. Tête sans aucune tache, et de même que le thorax, poilue et ponctuée. Antennes entièrement noires. Les mandibules roussâtres. Les hanches avec les trochantins de la couleur du corps, le dernier article des tarses postérieurs brun. Abdomen sans aucune tache, sa corne terminale aplatie, triangulaire. Tarière du tiers de la longueur de l'abdomen environ. Ailes hyalines, obscurcies à l'extrémité, les nervures brun-roussâtre.

♂ Avec l'abdomen ferrugineux à part les 3 premiers segments,

les cuisses postérieures jaunes-ferrugineuses, mais leurs jambes et leurs tarses bleus, avec les 2 articles terminaux roux.—PC.

Cette espèce est toujours plus rare que les précédentes.

5. Urocère à longue queue. *Urocerus caudatus*, Cress.—♀ Long. 1 pce. Noir, avec une petite tache en arrière des yeux, et une ligne sur les côtés du prothorax, jaune; pattes jaune roux, avec une tache de même couleur à la naissance de la tarière. Tête polie, brillante, peu ponctuée, très peu velue. Thorax fortement rugueux. Antennes longues, entièrement noires. Hanches antérieures brunes, les autres de la couleur des pattes. Abdomen allongé, brillant, sa corne terminale en forme de lance. Tarière aussi long que l'abdomen. Ailes hyalines, légèrement obscurcies à leur extrémité et vers la fin de la cellule lancéolée.

♂ A abdomen long et grêle, sans taches jaunes sur le vertex; abdomen avec la moitié de chaque segment polie, sa corne longue, granulée, non resserrée; pattes noir-ferrugineux.—R.

Cette espèce, si distincte par sa longue tarière, est beaucoup plus rare que les précédentes.

3. Gen. TRÉMEX. *Tremex*, Jurine.

Tête courte, de la largeur du prothorax. Antennes filiformes, courtes, de 13 ou 14 articles. Corps et tarière comme dans les Urocères. Jambes et tarses antérieurs déprimés, les postérieurs allongés et aplatis. Ailes avec 2 cellules radiales, la 2e incomplète, et 3 cubitales, la 2e très longue, recevant les 2 nervures récurrentes; cellule lancéolée avec une nervule transverse oblique. Ailes inférieures avec 2 cellules discoïdales.

Mêmes habitudes que chez les Urocères. Leurs larves se trouvent d'ordinaire dans les ormes et les érables. Une seule espèce rencontrée.

Trémex colombe. *Tremex columba*, Drury, *Sirex columba*, Fabr.—♀ Long. 1. 23 pce. Ferrugineux, abdomen noir. Tête et prothorax à punctuations rugueuses, d'un ferrugineux plus ou moins foncé avec taches noires. Antennes jaunes avec un anneau noir aux articles 6 et 7. Les sutures du thorax noires, de même que la poitrine. Pattes jaunes, les hanches noires. Abdomen noir, une tache sur les plaques basilaires, le 1er segment presque entièrement, une bande, plus large aux côtés, à la base des segments 2, 3, 4, 5, 6 et 7,

jaune; la corne apicale courte, triangulaire, jaune. Tarière de la moitié de la longueur de l'abdomen, noire, ses valves jaunes. Ailes semi opaques, d'un jaunâtre brun plus ou moins obscur, plus foncé au bord costal.

♂ Variant du noir au ferrugineux. Sans taches jaunes à l'abdomen, ces taches manquant totalement ou n'étant que ferrugineuses. Les pattes variées de noir et de ferrugineux.

Cet insecte ne se rencontre qu'assez rarement dans le voisinage de Québec.

4. Gen. XIPHIDRIE. *Xiphidria*, Latr.

Tête assez grosse, sphérique, plus étroite que le thorax. Antennes sétacées, assez courtes, de 17-22 articles, le 1er et le 3e les plus longs. Epimères du prothorax allongés en cou grêle. Ailes avec 2 cellules radiales et 4 cubitales, la 2e et la 3e recevant chacune une nervure récurrente. Abdomen droit, un peu plus épais à l'extrémité; le dernier segment comprimé, un peu plus long, mais non allongé en forme de fer de lance ni en triangle. Tarière dépassant l'abdomen.

Larves terminées par une pointe écailleuse, comme celles des Urocères, et portant 6 pattes inarticulées au thorax. On les trouve particulièrement dans les saules. Deux espèces rencontrées.

Pattes rousses..... 1. *albicornis*.

Pattes noires et jaunes..... 2. *Canadensis*.

1. **Xiphidrie cornes-blanches.** *Xiphidria albicornis*, Harr.; *X. maculata* ♂ Say.—♀ Long. 56 pce. Noir ou brun foncé. Tête rugueuse au-dessous des ocelles et polie en dessus, un point au-dessous de chaque antenne, une ligne en dedans des yeux, une ligne partant des mandibules et atteignant presque le vertex en suivant le bord postérieur de la tête, 4 lignes longitudinales sur le vertex, les 2 extérieures plus courtes, blanc. Antennes blanches, noires dans leur quart basilaire. Les écailles alaires, les angles antérieurs, une tache sur les côtés des 6 premiers segments abdominaux, blanc. Pattes jaunes. Tarière noire, courte, forte et comprimée à la base. Ailes hyalines, légèrement obscures à l'extrémité, les nervures brunes.—PC.

Très variable dans le nombre et la disposition de ses taches blanches. Il n'y a plus de doute que le ♂ décrit

par Say sous le nom de *maculata*, ne soit celui de cette espèce.

2. Xiphidrie du Canada. *Xiphidria Canadensis*, Prov., Nat. VII, 373.

♀—Long. .50 pouce. Noire ; tête rugueuse, excepté sur le vertex, une petite tache orbitale en dedans des yeux, le pédicule des antennes, une large ligne partant de la base des mandibules et se poursuivant au-dessous des yeux tout près de la rencontre en arrière de ceux-ci de deux autres lignes longitudinales que portent le vertex, la pointe supérieure des angles du prothorax, une petite tache sur chaque lobe latéral du mésothorax, deux points à la base du métathorax, une tache latérale sur les segments 2 et 3 de l'abdomen, une ceinture au sommet des segments 3, 4 et 7 de l'abdomen, cette ceinture interrompue seulement au milieu, les 4 jambes antérieures avec leurs torses, les postérieures excepté à l'extrémité, la base du premier article de leurs torses, jauné ; le dessous de l'abdomen noir, sans tache. Ailes légèrement obscures avec teinte de jaunâtre ; les cellules cubitales 2 et 3, chacune avec une nervure récurrente. Tarière dépassant l'abdomen d'environ $1\frac{1}{2}$ ligne, son fourreau roussâtre à la base. Toutes les hanches et les cuisses noires ; torses postérieures jaunâtres lavés de brun.

Capturée à St. Hyacinthe.

5. Gen. XIPHIDION. *Xiphidion*, Prov.

Ce sont des *Xiphidria* avec cette exception que leurs ailes au lieu d'avoir une nervure récurrente à la 2^e et à la 3^e cubitale, les ont toutes deux reçues par la 2^e ; deux cellules radiales parfaites et la cellule lancéolée presque fermé à la base avec une nervure transversale oblique au delà du milieu. Antennes insérées immédiatement au-dessus du chaperon, de 19 articles, le premier le plus long et le plus gros à l'extrémité, sétacées et très grêles à l'extrémité. Ailes inférieures avec une seule cellule discoïdale, Jambes antérieures avec un seul éperon terminal. Dernier segment abdominal légèrement comprimé, allongé, mais non prolongé en pointe ; tarière saillante, forte, comprimée.

Une seule espèce rencontrée.

Xiphidion du Canada. *Xiphidion Canadense*, Prov.

♀.—Long. 75 pouce. Noir ; tête globuleuse, très rugueuse en avant, lisse sur le vertex, une ligne blanche, assez large sur le chaperon, passe sous les yeux et remonte en arrière jusqu'à la rencontre de

deux autres lignes longitudinales sur le vertex. Les bords du prothorax, tant les supérieurs que les inférieurs, avec le milieu du collier et 6 taches sur les bords latéraux des segments abdominaux, blanc. Antennes courtes, sétacées, plus épaisses à la base, noires. Thorax ponctué-rugueux. Pattes rouges, l'extrémité des tarse brune. Ailes hyalines, nervures brunes, costa jaunâtre. Plaques basilaires ponctuées, portant une espèce de rebord lisse à la commissure. Abdomen fort, droit; tarière dépassant l'abdomen d'environ une ligne.—R.

III. Fam. des EVANIIDES. *Evaniidae*.

On fait entrer dans cette famille plusieurs types qui ne vont guère bien ensemble, mais qui n'iraient pas mieux ailleurs.

La tête sub-globuleuse est souvent creusée en dessous, et unie au thorax par un cou plus ou moins allongé.

Antennes filiformes ou sétacées, de 13 à 14 articles, rarement coudées.

Thorax généralement plus large que la tête, à métothorax recevant souvent l'abdomen dans sa partie supérieure, par un pédicule plus ou moins prononcé.

Pattes antérieures ordinaires, mais les postérieures ordinairement fort allongées, avec les jambes très renflées.

Ailes fort variables, cependant n'ayant jamais la 1ère cellule cubitale confondue avec la 1ère discoïdale comme dans les Ichneumons; le plus souvent une radiale unique est suivie de deux ou trois cubitales et de cellules discoïdales plus ou moins parfaites. Les ailes postérieures sans cellules distinctes.

Abdomen quelquefois démesurément allongé comme dans les Pélécius, ou ovoïde et à pédicule plus ou moins allongé, quelquefois comprimé, et portant une tarière plus ou moins longue.

Bien que les Evaniides présentent de grandes différences dans leur forme ou conformation, les habitudes de leurs laves, autant qu'on les connaît encore, sont toutes identiques. Ces larves, comme celle des Ichneumons, vivent toutes en parasites sur le corps d'autres insectes. Les Evanies, qui ont donné leur nom à la famille, vivent en parasites sur les Blattes (coquerelles), nous n'en avons encore

capturé aucune, bien qu'il soit très probable qu'elles puissent se rencontrer aussi en cette Province. Ce sont de petits insectes à abdomen ovoïde-globuleux porté par un pédicule grêle et uniforme. Cette famille se borne encore pour nous aux 3 genres qui suivent.

Abdomen inséré à la partie supérieure du métathorax ;

Jambes postérieures renflées ; abdomen comprimé.... 1. FÆNUS.

Jambes postérieures simples ; abdomen ovoïde..... 2. AULACUS.

Abdomen inséré à la partie inférieure du métathorax, dé

mesurément allongé dans les ♀ 3. PELEGINUS.

1. Gen. FÈNE. *Fænus*, Fabr.

Tête semi-ovoïde, aplatie en dessous, unie au thorax par un cou rétréci. Antennes moyennes, ♂ avec 13 articles, plus épaisses à la base, ♀ avec 14 articles, plus épaisses au milieu, rigoureusement on pourrait les dire sétacées dont les ♂ et filiformes dans les ♀. Ailes avec une radiale atteignant presque le bout de l'aile, 2 grandes cubitales dont la 1ère est rhomboïdale, et 3 discoïdales dont l'extérieure est très grande, tandis que les 2 autres sont très petites, la 1ère surtout étant linéaire. Pattes postérieures longues, avec les hanches et les jambes fortement épaissies. La tarière est variable, quelquefois beaucoup plus courte et d'autre fois plus longue que l'abdomen.

Les larves des Fènes sont dites parasites des Apiaires et des Sphex. On trouve d'ordinaire ces insectes sur les fleurs des ombellifère en compagnie des Ichneumons ; ils se tiennent souvent l'abdomen dans une position verticale. 2 espèces rencontrées.

Tarière plus longue que le corps..... 1. *tarsatorius*.

Tarière beaucoup plus courte que le corps..... 2. *incertus*.

1. **Fène targes-blancs.** *Fænus tarsatorius*, Say.—♀ Long. .55 pce. Noir, subopaque ; la face couverte d'une courte pubescence argentée. Thorax avec des rugosités transversales très fines, les divisions de ses différentes parties peu prononcées. Pattes roussâtres, la base des jambes et des targes blanche, cette couleur plus distincte sur les postérieurs ; les jambes de cette dernière paire noires et très renflées au dessous de l'anneau blanc de la base. Ailes hyalines, iridescentes, les nervures noires. Abdomen avec l'extrémité des seg-

ments 2 et 3 rousse sur les côtés. Tarière aussi longue que le corps, rousse, les valves noires avec l'extrémité blanche.—C.

♂ Diffère peu de la ♀ dans sa coloration.

2. Féne incertain. *Fœnus incertus*, Cress.—♀ Long. 38 pce. Noir, très finement chagriné, sans ponctuations distinctes. Antennes roussâtres à l'extrémité. Pattes d'un roux plus ou moins souillé de brun dans les 4 antérieures, les postérieures noires avec la base des cuisses et des jambes rousse, ces dernières fort renflées. Ailes hyalines avec les nervures brunes. Abdomen passablement élargi à l'extrémité, les segments 2, 3 et 4 roux sur les côtés au sommet. Tarière fort courte, rousse, ses valves noires.—C.

♂ Plus grêle, mais assez semblable à la ♀ dans sa coloration.

2. Gen. AULAQUE. *Aulacus* Jurine.

Tête sub-globuleuse, creusée en dessous. Antennes grêles, sétacées, l'article basilaire renflé en dessous, le 3e le plus long de tous. Thorax le plus souvent ridé transversalement, le mésothorax renflé en dessus, le métathorax déprimé, mais saillant en pédicule à sa partie supérieure pour recevoir l'abdomen. Pattes grêles, les postérieures beaucoup plus longues que les autres. Ailes avec une radiale atteignant l'extrémité de l'aile, 3 cubitales et 3 discoïdales normales. Abdomen ovoïde, pédiculé, à peine comprimé, à tarière parfois aussi longue que le corps.

Deux espèces rencontrées dont une nouvelle.

Ailes hyalines avec taches brunes..... 1. *stigma-pteris*.

Ailes sans taches..... 2. *bilobatus*, n. sp.

1. Aulaque stigma-noir. *Aulacus stigma-pteris*, Cress.—♀ Long. 45 pce. Noir; les mandibules, les joues et le vertex pâles, face légèrement pubescente. Le labre, une tache sur les mandibules, le premier article des antennes en dessous, avec les pattes, jaune-roussâtre. Thorax rugueux par des stries transversales. Les hanches postérieures avec leurs trochantins et leurs cuisses, excepté un petit anneau à la base, noir. Ailes hyalines, nervures et stigma, brun, l'extrémité de l'aile avec une tache triangulaire au stigma, et une autre tache plus petite à l'extrémité de la première cellule brachiale (cette dernière manquant quelquefois), brun plus ou moins foncé. Abdomen ovoïde, poli, brillant, noir excepté les segments 1 et 2 qui sont d'un

roux brillant ; tarière aussi longue que le corps, rousse, les valves noires.—PC.

2. Aulaque bilobé. *Aulacus bilobatus*, nov. sp.

♂—Long. 36 pce. Noir, les mandibules, les joues avec le vertex⁹ polis, luisants, la face légèrement pubescente ; antennes sétacées, de longueur moyenne, l'article basilaire roux en dessous. Thorax rugueux par des stries transversales, le mésothorax proéminent et bilobé en avant. Pattes d'un roux brunâtre, les hanches avec les cuisses et les jambes postérieures noires. Ailes hyalines avec les nervures et le stigma noirs, la 2e nervure transversale presque entièrement oblitérée, la cellule costale fuliginense. Abdomen ovoïde, poli, brillant, noir ; le segment 1 excepté à la base, le 2e avec le moitié basilaire du 3e, d'un roux brillant—R.

Peut-être le ♂ du *rufitarsis*, Cress. mais nous n'avons pas pu reconnaître les 2 impressions longitudinales que ce dernier porte sur son écusson, les 4 cuisses antérieures sont aussi d'un jaune-roux bien prononcé et non noires etc. ♀ inconnue.

3. Gen. PÉLÉCIN. *Pelecinus*, Latr.

Tête assez courte, verticale. Antennes grêle, sétacées, de 14 articles, beaucoup plus longues dans les ♂. Ailes fort imparfaites quant à leurs nervures, se rapprochant de celles des Fourmis ; les antérieures n'ayant pour ainsi dire qu'une seule nervure bien distincte qui les traverse obliquement et une autre plus courte qui forme la cellule radiale ; les postérieurs n'en ayant d'autre que la côte. Pattes assez grêles, les postérieures très allongées, dans les ♂ les jambes postérieures sont renflées à la base et à l'extrémité, tandis que dans les ♀ elles sont grêles à la base et renflées ensuite dans toute leur longueur. Abdomen allongé, ovoïde dans les ♂, grêle et démesurément long dans les ♀, le dernier segment beaucoup plus court que les autres. Point de tarière apparente.

Les ♂ sont toujours très rares. Une seule espèce rencontrée.

Pélécin polycérateur. *Pelecinus polycerator*, Say.— ♀ Long. 2.15 pces ; extension des ailes 1.10 pce. Noir foncé, poli, brillant dans toutes ses parties. Face allongée, déclive, à pubescence blan-

châtre. Antennes grêles, le premier article épaissi, le 2e noduleux, les autres allongés. Pattes brunes, les genoux antérieurs roussâtres. Jambes postérieures grêles à la base, puis épaissies en forme de cylindre, polies, brillantes. Ailes hyalines, le costa avec les nervures enfumés. Abdomen de 5 à 6 fois la longueur du corps, grêle, à articles sub-égaux, le premier légèrement renflé et le dernier très court.—C.

♂ A abdomen beaucoup plus court, renflé graduellement vers l'extrémité en forme de massue.—RR.

(A continuer).

LE CHIEN ET SES PRINCIPALES RACES.

(Continué de la page 214.)

Maintenant, nous nous demanderons : d'où vient la rage ? Quelle est la cause de cette si étrange et si affreuse maladie ?

A en croire l'opinion publique, la rage serait causée, chez le chien, par les grandes chaleurs de l'été et par les sauffrances de la soif ; cette opinion est universellement répandue, elle existe depuis des siècles et des siècles ; mais elle n'en est pas moins complètement fausse et en opposition avec toutes les expériences et avec tous les faits.

La statistique des chiens enragés, publiée dans les *Mémoires de la société royale de Paris*, prouve que cette maladie n'est pas plus commune pendant l'été que dans toute autre saison ; et s'il y a des époques où elle prédomine, ce serait en février, mai, septembre et octobre. De plus, si cette théorie était vraie, si la chaleur était le principe de la rage, il y aurait évidemment beaucoup plus de chiens enragés dans les pays chauds que dans les pays froids : eh bien, c'est précisément le contraire que l'on observe ; mieux que cela même ; car dans les contrées les plus chaudes, comme l'Égypte, la Syrie, la Cafrérie, le Cap de Bonne Espérance, le Pérou, le Brésil etc., la rage est tout-à-fait inconnue. Chose remarquable, elle est également inconnue dans les pays très froids, comme le Groënland, et elle semble en définitive, n'appartenir qu'aux climats tempérés.

La faim et la soif ne sont pas davantage la cause de cette maladie. Le savant Redi, au dernier siècle, a laissé mourir à Florence, de faim et de soif, des chiens et des chats qui n'ont jamais manifesté aucun symptôme de rage. Bourgelat à l'école vétérinaire de Lyon, Chabert et Huzard, à l'école d'Alfort, ont répété les mêmes expériences, et ont obtenu les mêmes résultats. D'ailleurs, à Rosette, à Constantinople, à Alep, et dans beaucoup d'autres villes de l'Orient, les rues sont encombrées de chiens errants que l'on ne détruit pas, et que nourrit même quelquefois la charité musulmane. Or, lorsque l'été est chaud et que les citernes sont desséchées, ces animaux meurent par centaines de chaleur, de faim et de soif, et cependant nul ne devient enragé.

Certains professeurs de l'école vétérinaire de Berlin, ont considéré la rage " comme une épidémie qui, partant d'un foyer primitif, se développe sous l'influence de causes originaires et spontanées, s'étend de proche en proche, sévit sur certains sujets particulièrement prédisposés, et, arrivée à son point culminant, s'y maintient pendant quelque temps, puis commence à diminuer pour s'éteindre insensiblement et ne plus reparaitre qu'à des intervalles reculés." Mais cette opinion est inacceptable, puisque tous les cas de rage sont des cas isolés, quand la maladie se déclare spontanément; or, une affection épidémique fait au moins ça et là plusieurs victimes, dans le même temps et le même lieu.

L'opinion la plus probable et la plus accréditée aujourd'hui, dans le monde savant, surtout parmi les médecins français et les professeurs des écoles vétérinaires, est que la véritable cause de la rage se trouve dans une privation longue et totale de la réunion des sexes.

Et voici, il faut le reconnaître, un fait entre plusieurs autres, qui semble très concluant en faveur de cette opinion :

" Quand on introduit une chienne dans la niche de cet animal en plein accès de rage.—dit M. Boulay.—son premier mouvement n'est pas toujours d'attaquer et de

mordre. Au contraire, en présence de la malheureuse victime qu'on lui livre, il témoigne, par des caresses dont la signification n'est pas douteuse, les ardeurs qu'il ressent. Pendant ces manifestations passionnées, la victime a comme le pressentiment auquel elle est exposée ; elle exprime son effroi par le tremblement de tout son corps, et cherche à se tapir dans un des coins de la niche. Et de fait, il faut moins qu'une minute pour que l'animal entre en rage et se jette sur sa victime avec fureur. Celle-ci réagit rarement ; elle ne répond d'ordinaire aux morsures qu'en poussant des cris aigus qui contrastent avec la rage silencieuse de l'agresseur, et elle s'efforce de dérober sa tête aux atteintes dirigées surtout contre elle, en la cachant profondément sur la litière et sous ses pattes de devant. Une fois passé ce premier moment de fureur, l'animal enragé se livre à de nouvelles caresses, suivies bientôt d'un nouvel accès."

Nous nous rangeons donc, sans hésiter, à cette manière de voir.

La cause de la rage, une fois connue, on peut juger de la valeur des moyens employés par certains gouvernements, pour prévenir cette redoutable affection. On empoisonnera les chiens, on les fera tuer violemment, on les soumettra à de lourdes impositions ; ainsi ces moyens se réduisent à un seul, qui est d'empêcher la trop grande multiplication de la race canine. Moins il y aura de chiens, moins il y aura de sujets pour la rage.

Or, s'il peut être bon quelquefois, à un point de vue purement économique, de s'opposer à la trop grande multiplication des chiens, il n'en est pas moins vrai que ce procédé est inefficace, relativement à la rage, et qu'eût-il son utilité, la manière dont l'autorité fait mourrir les chiens, dans certains pays de l'Europe est détestable et révoltante, au point de vue de l'humanité.

Il peut être bon quelquefois qu'il y ait moins de chiens. En effet, le nombre des chiens, dans un pays, peut devenir si considérable, que ces animaux consommeront une très grande partie des aliments de la nation, et, advenant un cas de disette, seront une véritable calamité publique. En

France, par exemple, on a calculé que le nombre des chiens, aujourd'hui est d'environ 3 millions. La dépense pour la nourriture quotidienne de chaque chien, pouvant être estimée à une moyenne de 10 centimes, la race canine en France, coûterait 200,000 francs par jour, et 73 millions par année. Plus d'un État, en Europe, n'a pas un pareil budget. Dans ce même pays, en 1870, on compta jusqu'à 4 millions de chiens, absorbant autant de nourriture que le sixième de toute la population. On fut effrayé d'un tel résultat, et c'est alors qu'on parla pour la première fois d'imposer une taxe sur ces terribles mangeurs.

Nous disons que la destruction des chiens par le poison, ou par le fer est un usage révoltant ; parce que, s'il s'agit du poison, il est toujours hideux, et dangereux surtout pour les femmes et les enfants, de voir ces pauvres animaux se tordre et mourir en pleine rue, dans les convulsions les plus horribles et s'il s'agit du fer, il paraît assez immoral que des hommes soient chargés, de par l'autorité publique, de faire une chasse nocturne aux chiens, de les tuer avec des crochets, et de souiller de sang les chemins et les trottoirs.

A Paris, autrefois, on employait beaucoup de poison mais outre que c'était là un sujet de dépenses considérables, il arrivait quelquefois, par un suprême malheur, que les boulettes empoisonnées causaient la mort des jeunes enfants au lieu de celle des chiens. On est donc revenu de cette barbare coutume ; et aujourd'hui, la police s'en remet, pour la destruction des chiens errants, aux chiffonniers à crochets qui les assomment la nuit, et les portent à Montfaucon où ils les vendent.

D'ailleurs, n'y-a-t-il pas là une étrange et singulière contradiction ? Le chien est déclaré propriété par les lois ; et pendant que les tribunaux condamneront un voleur de chiens, la police fera empoisonner ou massacrer ces animaux ! Comment expliquer cela ?

Il semble, à première vue, qu'il y ait moins d'inconvénients à la taxe ; mais cette taxe atteint-elle réellement son but, qui est la diminution du nombre des chiens ? Tous

ceux qui tiennent à leur animal ne préféreront-ils pas payer l'impôt et le garder ? En définitive, ceux qui se trouvent frappés par cette législation sont les pauvres, ceux-là précisément dont le chien est presque toujours le seul ami, et qui ont d'autant plus besoin de ce consolateur, de ce dévoué compagnon de souffrances, qu'ils sont plus malheureux et plus dénués de tout. Autant vaudrait pensons-nous, se priver des revenus de la taxe payée par les riches, et ne pas mettre les pauvres dans la nécessité de se défaire de cette consolation et de ce soutien.

Encore, si cette manière de combattre la rage était rationnelle et efficace ; mais certes, il s'en faut de beaucoup qu'elle le soit. Elle n'est pas rationnelle, parcequ'elle frappe les chiens à l'aveugle, qu'elle détruit des multitudes d'animaux inoffensifs, et que c'est uniquement par hasard qu'elle peut quelquefois sur des milliers, atteindre un individu qui eût été pris de rage plus tard ; elle n'est pas efficace, parceque, si grande que soit la quantité de ses victimes, comme elle les frappe au hasard, le nombre des futurs cas de rage qu'elle supprime en réalité, ne peut être qu'entièrement restreint, par rapport au nombre des cas qui subsistent encore. Pour combattre la rage avec efficacité par le poison, par le fer, par la taxe, en un mot par la décimation de la race canine, il faudrait vraiment en faire un massacre général, sans trêve ni pitié ; alors ce ne serait plus une décimation, ce serait une extermination ; et il est inutile de dire combien une si atroce mesure serait tout-à-la fois absurde, tyranique et barbare.

On a essayé, en Allemagne, et dans quelques autres pays de l'Europe, un autre moyen de combattre les effets de la rage, en soumettant tous les chiens à la muselière, afin que si un individu devenait spontanément enragé, il fût dans l'impossibilité d'infliger ou à l'homme ou aux animaux, ses redoutables morsures. Mais ce moyen, non plus, n'a pas réussi, faute de muselières convenablement faites. Ou elles étaient efficaces, et alors le chien ne pouvait respirer, car le chien à les ouvertures et les cavités nasales trop étroites pour qu'il puisse respirer seulement par le nez, il faut qu'il respire aussi par la bouche ;—ou elles per-

mettaient à l'animal le libre écartement des mâchoires, et alors la loi était éludée, et la précaution devenait illusoire. Dans ces derniers temps, deux muselières ont été construites, l'une par M. Goubaux, d'Alfort, et l'autre par M. Charrière, de Lausanne, qui permettent au chien la respiration buccale et l'empêchent néanmoins de se servir de ses mâchoires pour attaquer et pour mordre. Mais des expériences suffisantes n'ont pas été faites encore, à l'égard de ces ingénieux appareils, qui, n'était l'inconvénient de soumettre tous les chiens à la muselière, seraient certainement un sûr préservatif contre les morsures fortuites des individus enragés.

Toutefois, nous croyons que le moyen le plus simple, et en même temps le plus efficace, d'empêcher la rage de se déclarer chez les chiens, est celui qui découle naturellement de la connaissance de la véritable cause de cette maladie. Puisque la rage vient de la privation de la réunion des sexes, et qu'elle se déclare presque exclusivement chez des chiens mâles, alors qu'on agisse sur ces derniers, qu'un bon nombre de propriétaires de chiens mâles aient soin de les châtrer ; il en restera toujours assez pour le maintien de l'espèce ; même l'espèce ne s'en trouvera que mieux, les races se conserveront plus pures et plus florissantes ; car on ne gardera que les mâles de premier choix ; ceux-ci, étant en petit nombre, ne seront pas exposés à contracter la rage, le danger, d'ailleurs aura disparu pour une foule d'autres ; et ainsi, évidemment, la maladie sera-t-elle combattue à sa racine, et presque entièrement supprimée par la suppression presque complète de son principe.

Telles sont encore les idées les plus modernes et les plus raisonnables sur le sujet. Nous allons même jusqu'à dire que c'est très probablement à ce fait qu'un grand nombre de chiens mâles sont châtrés dans notre pays, qu'est due la rare manifestation de la rage en Canada. Nous finirons notre étude sur la rage par quelques statistiques européennes sur le nombre des décès occasionnés par des morsures de chiens enragés.

En France :	victimes.	En France :	victimes.
En 1850.....	27	En 1856.....	20
“ 1851.....	12	“ 1857.....	12
“ 1852.....	46	“ 1858.....	17
“ 1853.....	37	“ 1859.....	19
“ 1854.....	21	“ 1860.....	14
“ 1855.....	21	“ 1861.....	21
Total.....	164	Total.....	104

Ainsi 268 victimes, dans l'espace de 12 ans.

En Prusse, pendant la période de 1810 à 1819, 1666 personnes ont succombé à la rage.

Voici pour des temps plus rapprochés de nous, un tableau comparatif de la mortalité, due à la rage, dans quelques pays de l'Europe :

	Pendant la période de	Décès.
En Prusse.....	1854 à 1858.....	196
En Bavière.....	1851 à 1856.....	35
En Belgique.....	1856 à 1860.....	26
En Angleterre.....	1853 à 1857.....	100
En Ecosse.....	1855 à 1858.....	10

En Suède, la proportion est très variable, à différentes époques :

De 1776 à 1855.....	58 décès, année moyenne.
De 1786 à 1790.....	138 “ “
De 1831 à 1835.....	6 “ “
De 1856 à 1860.....	42 “ “

Ces chiffres sont une réponse, malheureusement trop accablante, à ces auteurs inconsidérés qui ont osé écrire que la maladie de ceux qui sont mordus par des chiens enragés, est plus imaginaire que réelle, et qu'il suffit pour les guérir, de dissiper leurs vaines terreurs et les fantômes de leur imagination. Parler ainsi, c'est se moquer, ni plus ni moins, et se moquer cruellement des souffrances et de la mort de ces malheureuses victimes. Il peut être vrai que le peuple en certains pays s'exagère la fréquence et les dangers de la rage ; mais cette maladie n'est-elle pas réelle ? ne se communique-t-elle pas à l'homme ? et les

personnes atteintes ne succombent-elles pas universellement ? Non, en vérité, on ne saurait être trop prudent à son début, chez un chien, trop prompt à séquestrer, à tuer même l'animal malade, et trop hâtif, enfin, quand on est mordu, de scarifier, de cautériser profondément la plaie, soit au nitrate d'argent, soit au fer rouge.

Nous aimerions à donner des renseignements sur la fréquence de la rage en Canada, et le nombre de ses victimes humaines ; mais nos statistiques sur les causes de la mortalité, commencées depuis quelques années seulement, ne nous fournissent aucune information sur ce point.

Cette année, il a été signalé deux cas de rage dans la ville de Montréal. Le premier a été extrêmement déplorable, puisqu'il a causé la mort d'une femme et de sa petite fille, mordues toutes deux par le chien malade. Le second, par bonheur, n'a pas eu de résultats lâcheux, parceque l'on s'est hâté de tuer l'animal, dès les premiers symptômes alarmants.

Nous voulons rapporter ici une terrible mort arrivée cette année à Paris, par suite d'une morsure de chien enragé, et dont les journaux nous donnaient dernièrement le pénible récit.

Tout le Paris artiste connaissait le fils aîné de M. Chéri Montigny, directeur du Gymnase, ce jeune homme de vingt-deux ans, bien élevé, doux, très instruit, qui devait succéder à son père dans un avenir prochain. Il y a quelques semaines, il avait fait représenter avec succès, sur la scène paternelle, une petite comédie en un acte, intitulée : *Une innocente*. Le 22 juin, au matin, cette comédie figurait encore sur l'affiche du Gymnase. Il est vrai qu'elle n'a pas tardé à être remplacée par une large bande blanche portant ce simple mot : *Relâche*. Les promeneurs qui passaient, indifférents, ne se doutaient pas que ce mot banal cachait un immense deuil et une immense douleur.

Le directeur du Gymnase habite avec ses deux fils, un grand hôtel, avec jardin, situé rue de la Pompe, No. 75, à Passy. En entrant dans la cour, on aperçoit tout d'abord une énorme niche occupée par un superbe lévrier danois

et un gros terrier. Chaque soir, en rentrant, et quelle que soit l'heure, le jeune Montigny avait l'habitude de jouer pendant quelques instants, dans l'obscurité, avec ses chiens. Il y trois semaines environ, rentrant à une heure assez avancée, il s'amusa, comme à l'ordinaire, à jouer avec eux. La cour était complètement obscure. Les chiens lui sautaient aux jambes, aboyant et mordillant son pantalon. A un moment, M. Chéry Montigny laisse tomber sa canne. Il se baisse pour la ramasser. Le terrier, qui était lancé, lui saute à la figure, et le mord légèrement au nez.

Sans se préoccuper davantage de cette morsure, le jeune homme monte dans sa chambre, se lave à grande eau, pour enlever les quelques gouttes de sang qui perlent ça et là sur son visage, et se couche tranquillement.

Le lendemain matin, un des garçons palefreniers entre chez lui, à la première heure.

Je ne sais pas ce qu'a le terrier, lui dit-il, mais il me semble qu'il n'a pas son air ordinaire ; il grogne.

—Eh bien, laisse-le grogner.

—C'est qu'il vient de me mordre.

—La belle affaire ! Il m'a bien mordu hier soir.

—Il a mordu aussi plusieurs chiens du quartier.

—Diable !

—J'ai grande peur qu'il ne soit enragé.

Assez inquiet, M. Chéri Montigny se lève, s'habille et descend dans la cour.

Le terrier était au fond de sa niche, grognant sourdement. Une légère bave lui descendait de chaque côté de la gueule.

Il n'y avait qu'un parti à prendre ; conduire le chien chez un vétérinaire. C'est ce que fit immédiatement M. Chéri Montigny.

Le vétérinaire garda le chien, qui mourut au bout de trois jours, soi-disant d'une maladie d'intestins.

Tout cela avait eu lieu à l'insu de M. Montigny, père, qui ignorait jusqu'à l'accident arrivé à son fils. Celui-ci,

rassuré par le dire du vétérinaire, n'avait voulu effrayer personne. Toutefois, il n'était pas complètement tranquille. Il avait acheté en cachette des livres de médecine : il avait vu que la rage met ordinairement quinze jours à se déclarer, et il attendait avec une certaine impatience que cette semaine prit fin.

Elle a fini le 22 juin, dans la nuit, par la mort de M. Chéri Montigny. Le 20 juin, M. Chéri Montigny alla à la revue de Longchamps. Au retour, il se plaignait d'un léger mal de tête. Le lendemain matin, la maladie se déclarait par de violents accès où le pauvre garçon brisait tous les objets, glace, pendule, chaises, qui se trouvaient dans sa chambre. Une de ses idées fixes était que son père ne restât près de lui.

—Je t'en supplie, père, va-t'en!.....lui disait-il, j'ai peur d'avoir une crise et de mordre!.....

Il fallut prendre, pour veiller sur lui, un homme doué d'une force herculéenne.

Dans la nuit, ce fut le pauvre malade lui-même qui demanda qu'on lui mit la camisole de force. Ce qui fut fait, bien qu'il eût ensuite opposé une violente résistance. Mais après que tous ses mouvements furent paralysés, il remercia vivement son gardien et lui demanda, en reconnaissance, d'approcher sa main de ses lèvres, pour qu'il pût la baiser.

—Maintenant, dit-il, je suis sûr de ne faire de mal à personne!

Au moment où le jour paraissait, la mort venait mettre un terme aux terribles souffrances du pauvre malade."

Pour en finir avec les maladies auxquelles les individus de la race canine sont sujets, nous dirons un mot des parasites qui les tourmentent. Ces parasites sont ordinairement les puces, les poux, les tiques, et à l'intérieur, le ver solitaire. On les débarrasse des puces et des poux, en les faisant coucher sur un lit de cendre; et des tiques, en les lavant avec de l'eau de vie, de la saumure, du jus de tabac. Il est plus difficile de les délivrer du ver solitaire. On peut employer les mêmes remèdes que pour l'homme,

par exemple une décoction de graines de citrouille. Les individus affectés d'un grand nombre de vers sont tristes, amaigris, ont le poil sec et hérissé; ils s'agitent, poussent des cris plaintifs, des hurlements, deviennent de plus en plus irascibles, et meurent quelque fois dans d'atroces convulsions.

A continuer.

LA CHRYSOMELE DE LA POMME DE TERRE.

LA CUEILLETTE vs LE VERT DE PARIS.

Il nous fait plaisir de constater que les avis que nous avons donnés au sujet du terrible barbeau de la patate, ont été suivis, en plus d'un endroit, avec un succès remarquable.

Cependant, on n'a pas pris le plus souvent le moyen le plus facile et le plus efficace pour opérer cette cueillette que nous avons conseillée. La plupart du temps, on se servait, pour recueillir ces insectes, d'un plat qu'on tenait d'une main, et dans lequel on faisait tomber de l'autre les insectes au moyen d'un bout de bois dont on frappait les tiges de patates.

Il est évident, qu'en opérant ainsi, un grand nombre d'insectes manquent le plat vers lequel on les dirige et roulent sur le sol, pour, après quelques quarts d'heure seulement, remonter sur les plantes et continuer leurs ravages; tandis qu'avec un cercle muni d'une poche et fixé au bout d'un bâton, il en échappe à peine quelques uns.

Malgré l'enthousiasme de ceux qui ont pu voir parfois le vert de Paris employé avec grand succès, malgré aussi les ronflantes réclames de ceux qui ont un intérêt quelconque dans la vente du redoutable poison, nous tenons

plus que jamais à donner la préférence à la cueillette que nous avons conseillée, comme étant sans danger aucun, plus facile, plus efficace, et moins dispendieuse.

1° La cueillette est sans aucun danger. Il n'en est pas ainsi du vert de Paris. C'est un poison violent dont l'emploi requiert les plus grandes précautions. La poudre doit être conservée avec soin, les vaisseaux qui servent à la délayer ne peuvent, pour ainsi dire, servir à rien autre chose, et chaque semaine les journaux nous rapportent des cas d'empoisonnement par la fameuse poudre. Ici ce sont huit personnes dans un pique-nique qui sont empoisonnées par la redoutable poudre qui avait volé sur leurs aliments, là un bœuf, un cheval, qui succombe pour avoir mangé des feuilles de patates imprégnées du redoutable poison etc.

2° La cueillette est plus facile. En effet, rien de plus aisé que de promener ainsi sur les tiges de patates, ou plutôt de les faucher avec un cercle muni d'une poche, et fixé au bout d'un bâton. Un enfant de dix à douze ans peut s'acquitter de cette besogne. Tandis que le vert de Paris demande à être agité longtemps pour le dissoudre, exige l'emploi d'un vaisseau exclusivement à cet usage, requiert de la part de l'arroseur un soin tout particulier pour en répandre sur toutes les feuilles, et exige en conséquence beaucoup plus de temps pour son application.

3° La cueillette est beaucoup plus efficace. Quelque soin que vous apportiez à votre arrosage, il se trouvera toujours un grand nombre de feuilles qui y auront échappé. Il va sans dire que cet arrosage a pour effet de faire disparaître presque complètement de suite les insectes qui sont sur les plantes. Mais ils ne sont pas morts par cela seul qu'ils se laissent choir sur le sol. N'ayant point absorbé de poison, ils se remettront bientôt, remonteront sur les plantes, et périront s'ils vont manger les feuilles imprégnées du poison, mais continueront leurs ravages et leurs évolutions s'ils en rencontrent qui y auront échappé. Mais il y a plus : vienne un orage aussitôt après votre arrosage, de suite votre travail est perdu, les plantes sont lavées du poison qu'elles avaient reçu et propres comme ci-devant à la nourriture des insectes. La besogne sera

donc à recommencer, et dans tous les cas, il faudra la répéter bien plus souvent que la cueillette.

4° La cueillette est moins dispendieuse. Tandis qu'il vous faut déboursier pour vous procurer du vert de Paris, vous déplacer, et souvent aller fort loin trouver des marchands qui en vendent, faire les frais de la préparation convenable; la cueillette ne coûte à peu près rien, puisque chacun peut se confectionner le cerceau pour la faire. Il ne s'agit, effet, que de prendre un vieux cercle de baril, ou même une hart, d'en faire un cerceau de dix à douze pouces de diamètre environ, de fixer ce cerceau au bout d'un bâton, et d'y attacher une poche en coton ou autre étoffe, et de suite vous êtes prêt à vous mettre à l'œuvre.

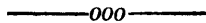
Sans doute il faudra réitérer le fauchage sur les plantes après quelques jours, pour recueillir ceux des insectes qui auront pu échapper à votre première manœuvre, mais cette répétition du procédé est également de rigueur avec le vert de Paris, et devra, très souvent, être renouvelée plus promptement que dans la cueillette.

Nous concluons donc, de toutes ces raisons, et de l'expérience que nous avons faite des deux procédés, que la cueillette des insectes est de beaucoup préférable à l'emploi du vert de Paris.

La Chrysomèle s'est montrée fort nombreuse, cette année, en bien des quartiers, et en plus d'un endroit, elle a été abandonnée à peu près à elle-même; cependant nous pensons que la récolte des pommes de terre n'en sera encore que partiellement affectée. Les espèces hâtives sont déjà à maturité sans pour ainsi dire avoir souffert; et pour les tardives, tout indique que malgré les dégâts, elles pourront encore donner un bon rendement. Nous avons contre cet ennemi, un avantage immense sur l'Ouest, d'abord dans la vigueur de végétation qui caractérise notre climat, permettant aux plantes de réparer en quelques jours seulement les pertes éprouvées, ensuite dans le fait que la rigueur de nos hivers ne permet pas l'hivernement des larves. L'insecte n'hivernant qu'à l'état parfait,

ce n'est que fort tard au printemps, lorsque les plantes sont parfaitement développées, que les nouvelles larves peuvent commencer leurs ravages; aussi les plantes suffisamment vigoureuses peuvent-elles, la plupart du temps, souffrir une déperdition notable de feuillage sans en être considérablement affectées.

Gardons-nous bien toutefois, comme conséquence de cette considération, de demeurer tranquilles et de laisser l'ennemi poursuivre son œuvre sans trouble; toute perte, quelque légère qu'elle soit, doit toujours être évitée si possible; et qui sait si, une condition atmosphérique s'y prêtant, nous ne pourrions pas, à un moment donné, avoir à souffrir des pertes autrement sérieuses.



EXCURSIONS DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE-NATURELLE.



Les Sociétés d'Histoire-Naturelle, tant en Europe qu'en Amérique, ont pour habitude de faire chaque année une excursion en campagne, pour étudier plus spécialement la nature sur les lieux. C'est dans ces excursions que les naturalistes font ample provision de spécimens, que les débutants apprennent à observer, voient le côté pratique la science qui fait l'objet de leurs études, et que les simples curieux mêmes sentent souvent l'inspiration naître en eux, pour l'étude de merveilles qu'ils ignoraient jusque là, ou du moins se trouvent gagnés à partager l'admiration pour des œuvres du Créateur dont ils n'avaient pu encore soupçonner toute la richesse et le merveilleux.

Que de naturalistes distingués ont dû les succès obtenus dans cette branche des sciences à l'enthousiasme d'un professeur devant ces merveilles ignorées, ou à l'ingénieuse sagacité pour découvrir ces merveilles déployée par un amateur dans une excursion de campagne! Pour

l'initié, il suffit d'ouvrir les yeux pour voir ; mais pour le débutant, il lui faut souvent apprendre auparavant à voir et à observer.

La Société d'Histoire Naturelle de Montréal, qui compte déjà près de trois décades d'existence, suivant l'exemple de sociétés plus anciennes, fait chaque année son excursion de campagne. C'est sur St-Jérôme qu'elle avait arrêté son choix cette année ; les détails que nous donne plus bas notre correspondant, l'un des excursionnistes, ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE MONTREAL.

Mr. le Rédacteur.

La Société d'Histoire Naturelle de Montréal fait, chaque année, une excursion à la campagne, dans le but de stimuler le goût pour l'étude de la nature. C'est tantôt à l'Isle Perrot, tantôt à la Montagne de Belœil, partout enfin où le Naturaliste peut trouver de quoi satisfaire ses goûts et épuiser son ardeur.

Cette fois, on a jeté les yeux sur St-Jérôme, endroit déjà célèbre par la charité et le dévouement de son curé, et par ses richesses minérales. Situé sur les confins de la région Laurentienne, St-Jérôme offre au géologue Canadien tout ce qu'il y a de plus intéressant dans le sol de son pays. On aperçoit çà et là des dénudations de ces roches vénérables dont l'histoire remonte au loin dans la création, et qui ont assisté aux scènes grandioses du monde primitif. La Rivière du Nord qui descend en écumant sur les rochers qui s'opposent à son passage, est bordée par des bois riches et humides qui font la joie du Botaniste. L'Entomologiste a aussi la partie belle, car les savannes avoisinantes lui offrent un paradis où les coléoptères l'attendent par centaines, et où les papillons jouissent sans relâches des Ericacées.

En arrivant, nous reçûmes un chaleureux accueil de la part de M. Labelle, Father Labelle comme l'appelaient les Anglais ; il voulut emmener tout le monde voir

ses mines, et plusieurs profitèrent de sa bienveillante invitation.

Les excursionnistes se divisèrent en trois parties.— Les Géologues sous la direction du Dr Dawson, qui, le sac sur le dos, le marteau à la main, partit joyeux et enthousiasmé. Ils se rendirent de suite de l'autre côté de la rivière.

Les entomologistes, parmi lesquels se trouvaient plusieurs dames, furent conduits par M. Whiteaves; les botanistes, qui formaient la majorité des excursionnistes, prirent les omnibus, pour se rendre aux chutes, sous la présidence du Dr McConnel.

Nous étions en tous audessus de 200 personnes, beaucoup, bien entendus, venaient plus pour respirer l'air pur de la campagne que pour faire des investigations scientifiques.

La journée s'est passée ainsi. Les entomologistes firent une guerre sans relâche aux insectes, et ils ont remporté plusieurs trophées de leur ardeur. Entre autres ils ont remarqué en grande quantité la *Cicindela sexguttata* et *C. Vulgaris*; le *Calosoma calidum* s'est trouvé sous un arbre, et la *Chrysomela decemlineata* partout dans les champs de patates. Parmi les papillons, on a surtout admiré le *Papilio turnus*, le petit *Chrysophanus Americana*, et le *Sesia diffinis*.

Les géologues ne furent pas aussi sans conquêtes. Ils rapportèrent plusieurs échantillons minéralogiques, que décrit le Dr Dawson dans son rapport à la fin de la journée. Ils ont étudié la roche Labradorite et l'Orthoclase rouge. Ils ont trouvé une immense digue de trapp qui forme les chûtes et qui s'étend en arrière de Papineauville.

Les botanistes n'eurent pas beaucoup de succès. Les fleurs du printemps n'étaient plus, celles de l'été n'étaient encore qu'en petit nombre; parmi leur échantillons, se trouvaient le *Cypripedium acaule*, le *Lonicera parviflora*, et enfin le *Corydalis glauca* sur un immense bloc erratique.

Le soir, à la station, notre lieu de rendez-vous, des discours furent prononcés par M. Labelle, suivi de MM. Dawson, Caulfield et Mercer.

On proclama ensuite les prix pour ceux qui avaient fait la meilleure collection de plantes, il y en avait un pour les dames, un pour les messieurs et un pour les enfants.

Sur ces entrefaites, les chars arrivèrent, et nous partîmes après avoir donné trois hourras pour le bon curé Labelle, nos concitoyens lui chantant le refrain traditionnel.

“ For he’s a jolly good fellow—

C’est ainsi que s’est terminée cette belle journée, dont tous, savants et ignorants, furent enchantés.

En terminant, M. le Rédacteur, permettez moi de souhaiter que ces expéditions soient plus souvent répétés. Notre beau pays abonde en richesses inconnues ailleurs; on va bien loin pour admirer des ouvrages d’art, tandis que trop souvent les merveilles de la nature qui sont à nos pieds restent aussi ignorées qu’elles l’étaient aux temps géologiques, avant que l’homme, roi du monde, fût venu prendre possession de son domaine.

Agréez,

L. D. MIGNAULT.

PRODIGIEUSE DIFFUSION DE LA CHYSOMELE DE LA POMME DE TERRE.

Le fait suivant peut nous donner une idée de la prodigieuse multiplication de la Chrysomèle de la patate et de son étonnante diffusion.

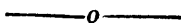
Ayant fait exécuter le drainage de notre jardin au printemps dernier, ce ne fut que le 27 Juin que nous pûmes planter des patates, dans le terrain bouleversé par les travaux exécutés. Favorisés par les grandes chaleurs du mois de Juillet et par l’humidité que retenait encore le sol tout récemment soumis au drainage, nos plants sortirent bientôt de terre et se montrèrent d’une vigueur tout-à-fait exceptionnelle. Le 2 Août courant, les boutons des fleurs se montraient déjà prêts à ouvrir, lorsque nous

fîmes la capture d'une Chrysomèle. Il y en avait bien eu quelque peu dans le voisinage l'année dernière, mais seulement dans des jardins, car de toutes parts les champs cultivées sont à une assez grande distance dans notre village.

Surveillant le redoutable ennemi de près, nous multiplâmes chaque jour nos visites à notre petit champ de patates, et à chaque fois nous primes 2, 4, 8 et 10 Chrysomèles, si bien que le 14 du courant, après seulement 12 jours, le nombre des captures se montait à 226 et ce cela dans un champ de moins d'un quart d'arpent en superficie. Et qu'on remarque bien que c'étaient tous des insectes parfaits, venus d'ailleurs, car aucune larve ne se montrait encore. On peut juger par là s'ils eussent été abandonnés à eux-mêmes, quels ravages les redoutables insectes eussent exercés sur notre petit champ.

Quelque soignée que fut notre surveillance, plusieurs femelles purent encore déposer leurs œufs, et le 15 nous aperçûmes des larves en quelques endroits. Cependant les nouveaux arrivants continuèrent d'affluer comme au paravant, si bien que tous les jours nous en primes encore de 10 à 12.

C'est surtout aux insectes parfaits que la chasse est des plus importantes, car elle équivaut alors à un remède effectif et préventif, et nous avons pu nous convaincre par cette petite expérience, que cette chasse peut se pratiquer avec grand succès et à fort peu de frais, dans des champs mêmes de grande étendue. Les insectes parfaits sont très apparents et des plus faciles à recueillir, la main seule des enfants peut suffire à cette besogne.



LA PIÉRIDE DU CHOU.

Si la Chrysomèle de la patate menace de nous faire subir cette année des pertes considérables, d'un autre côté, nous pouvons constater avec plaisir que la Piéride du

chou est presque inconnue dans les environs de Québec. Depuis sept ou huit ans on a pu remarquer que ce papillon devenait de moins en moins nombreux, et cette année, à moins d'une nouvelle génération particulièrement nombreuse, tout nous fait espérer que la récolte de nos choux n'aura nullement à souffrir de ses ravages. Cette quasi disparition subite peut être due à quelque influence atmosphérique de hasard, mais il n'y a pas à douter aussi que les ennemis propres de ce papillon, les parasites qui s'attaquent à sa larve, n'ont pas peu contribué à décimer chaque année ses nombreux essaims et à les rendre de moins en moins redoutables. Les Ichneumonides et les Braconides, ennemis naturels des larves de Lépidoptères, étant cette année très abondants, ont dû sans aucun doute largement contribuer à rendre la redoutable Piéride encore plus rare. Puisse-t-elle avoir perdu pour toujours l'habitude de se montrer en légions innombrables.



FAITS DIVERS.



Don généreux.—Mr Henry W. Sage, de Brooklyn, N. Y. a fait don, dernièrement, de la somme de \$25,000 à l'Université Cornell.

Etude de la zoologie.—L'université John Hopkins, de l'Alabama, à fort Wool, doit prochainement organiser un laboratoire pour l'étude de la zoologie marine.

Définition.—Le professeur A. Kehule, de l'université de Bonn, définit la Chimie: la science des atomes, la distinguant ainsi de la Physique qui est la science des molécules, et de la Mécanique qui est la science des masses.

Nouveau Collège.—On projette, à Halifax, N. E., l'établissement d'un Collège de sciences et de technologie, dont les cours comprendront: le génie civil, les mines, l'agriculture, la navigation, et la mécanique appliquée.

